

**FORMULAIRE simplifié VOLET 1 JEUNE MEDECIN DE MEDECINE GENERALE EN TEMPS PARTAGE  
VILLE/ HOPITAL**

VOLET 1 - IDENTIFICATION DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET	
Exercice hospitalier à temps partiel (poste de contractuel recruté à temps partiel 50% échelon 2)	Exercice ambulatoire
Nom : <i>Centre Hospitalier Alençon-Mamers</i>	Nom : <i>Centre Municipal de Santé</i>
Type : <input checked="" type="checkbox"/> ETS public <input type="checkbox"/> ETS privé <input type="checkbox"/> ESPIC	Type : <input checked="" type="checkbox"/> Centre de santé <input type="checkbox"/> Maison de santé pluridisciplinaire <input type="checkbox"/> Cabinet libéral
Adresse : <i>45 Rue Fresnay</i>  CP : <i>61 000</i>  Ville : <i>Alençon</i>  FINESS : <i>610000051</i>  Directeur : <i>Jérôme Le Brière</i> Courriel / Téléphone :	Adresse : <i>Hôtel de ville</i>  CP : <i>61 000</i>  Ville : <i>Alençon</i>  FINESS : <i>610787251</i>  <input checked="" type="checkbox"/> Il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) <input type="checkbox"/> Il s'agit d'un quartier politique de la ville
Service et chef de service pour le poste proposé : <i>Addictologie</i> <i>Docteur Djebar</i>  Courriel : <i>zdjebar@ch-alencon.fr</i>  Téléphone : <i>02 43 31 31 24</i>	Nom du responsable du projet au sein de la structure ambulatoire et/ou du Directeur de la structure ambulatoire: « obligatoire »  <i>Monsieur Emmanuel Darcissac (Maire)</i>  Courriel : <i>cabinet@ville-alencon.fr</i>  Téléphone : <i>02 33 32 40 00</i>

**DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL PARTAGE ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL**

**Intitulé du projet médical :**

La consommation aiguë et chronique d'alcool est responsable de blessures et de maladie qui génèrent une augmentation des passages de patients au sein du service des urgences du CHICAM, participant à l'engorgement de ce service. Dans un contexte social défavorable, ces consommations chroniques d'alcool s'accompagnent d'une co-consommation avec d'autres substances. En 2018, 17 % des entrées aux urgences, étaient des patients avec un diagnostic principal relevant d'une intoxication aiguë à l'alcool.

La prise en charge addictologie au CHICAM est actuellement articulée autour d'un volet ambulatoire et un volet hospitalier. Le service d'hospitalisation de niveau II sur le site de Mamers prend en charge des sevrages complexes, assure un travail de prévention de la rechute. La durée du séjour peut être de 7 à 21 jours selon les besoins. L'établissement souhaite mettre en place une hospitalisation de jour pour les patients qui ne souhaitent ou ne peuvent pas bénéficier d'une hospitalisation complète. D'autre part, l'hospitalisation de jour pourrait prolonger la prise en charge du patient après son hospitalisation complète en permettant de poursuivre l'acquisition de compétences nouvelles ou le traitement de défaillances réversibles, tels que les troubles neurocognitifs.

Le CHICAM souhaiterait intégrer un médecin généraliste dans ces prises en charge afin qu'il puisse acquérir des compétences en compréhension des mécanismes physiopathologiques, des mécanismes de la dépendance et de connaître les différentes possibilités thérapeutiques communes et spécifiques aux différentes addictions ; être à l'aise dans l'abord et la prise en charge des patients aux différentes étapes de leur parcours, en ayant en particulier une bonne

La Communauté Urbaine d'Alençon est porteuse d'une maison de santé avec des praticiens salariés. Ce centre municipal de santé sera installé dans le quartier de Courteille, avec une ouverture programmée à l'automne. Cette initiative est une réponse aux difficultés de la ville dans le contexte suivant : L'Orne possède la population la plus âgée de la région Normandie. Son territoire est à dominante rurale. Le département pâtit d'un taux de chômage très élevé et d'un fort taux de pauvreté. Les revenus des habitants sont plus faibles que dans le reste de la région. Le territoire de l'Orne est confronté à une offre de soins insuffisante en médecine libérale. A ce jour, 40 000 habitants n'ont plus de médecins traitants dans le département. Les études en démographie de la médecine libérale démontrent un nombre important de départs de médecins qui pourraient ne pas être remplacés. Depuis 2008, 46 médecins sont partis à la retraite et n'ont pas été remplacés. En 2018, 19 généralistes âgés de plus de 65 ans sont partis à la retraite dont 7 sur la ville d'Alençon. 27 % des médecins libéraux du département ont plus de 65 ans.

Cette offre de soin est complémentaire et non concurrentielle avec l'offre actuelle de la médecine générale et les différents projets portés par le Conseil Départemental et le CHICAM.

Eléments permettant de justifier de l'intérêt de l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé :

L'intégration d'un jeune professionnel dans les deux structures, devrait permettre d'améliorer les prises en charge addictives, réduire le nombre de passages aux urgences. Ce praticien pourrait s'inscrire dans la prise en charge pluridisciplinaire d'une hospitalisation de jour dont une partie pourrait bénéficier à ses propres patients.

Le candidat accueilli participera-t-il à la Permanence des Soins Ambulatoires ? « obligatoire »

oui

non

Si oui, dans quel cadre (lieu, activité, fréquence) ? Mamers, médecine polyvalente, 5 journées par mois

Présentation des effectifs dans la structure de soins hospitalière

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	0	0	0
Médecins salariés	1.6	0.5	1
Internes	1	0	
Externes	0		
Autres (précisez) :			

Présentation des effectifs dans la structure de soins libérale

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	0	0	0
Médecins salariés	0	3	0
Internes	Service non validant à ce jour	0	
Externes	0	0	

**Autres éléments sur les structures d'accueil :**

Le service d'Addictologie du CHICAM met en œuvre deux activités innovantes en phase avec les besoins du territoire. La mise en place de consultation aux addictions sans drogue et plus particulier au numérique. Ces addictions révèlent une véritable perte de liberté avec des niveaux dépendances entraînant des déséquilibres alimentaires, des insomnies impactant la santé des patients, mais aussi des ruptures socio-professionnelles.

Le service met en œuvre un projet de télémédecine en addictologie, avec un programme précurseur, qui faciliterait considérablement l'accès aux soins, la sécurisation du parcours soins et l'efficacité de la prise en charge.

**VOLET 3 – DESCRIPTIF DU PROFIL DE POSTE**

**Quotités de travail sur les 2 ans du poste (exprimées en demi-journées)**

**Année 1**

Etablissement: 249

Structure ambulatoire: 249

**Année 2**

Etablissement : 502

Structure ambulatoire : 502

**Description des activités cliniques en établissement et dans la structure ambulatoire :**

Le Centre Municipal de santé a pour objectif de répondre aux patients de l'agglomération sans médecin traitant pour des prises en charge de premier recours et pour les maladies chroniques. Les praticiens s'engageront dans une relation, une communication centrée autour du patient. Ils s'engageront pour une approche globale adoptant des postures différentes en fonction des situations des patients, soins, accompagnement, soutien, éducation, prévention et réparation. Le Centre Municipal a pour objectif de recruter 3 médecins.

Le service addictologie du CHICAM, prend en charge les troubles d'usage de produits comme les addictions comportementales. Il propose également la prise en charge de l'entourage. Cette prise en charge s'effectue par le biais de consultations externes en accès direct, par le biais d'un médecin de ville ou dans le cadre d'une obligation judiciaire. Il mène différentes actions de sensibilisation et de prévention des conduites addictives auprès du grand public. Il travaille en réseau et contribue au développement du réseau addictologie normand.

L'unité d'hospitalisation a pour objectif la prise en charge des personnes dépendantes aux substances psycho-actives (alcool, substances illicites, médicaments, tabac...) en hospitalisation à temps complet. Les hospitalisations sont, de préférence, programmées et s'effectuent dans le cadre défini par le règlement intérieur du CHIC et le contrat de soins de l'unité. La durée du séjour dans l'unité est d'environ 10 jours. L'offre de soins consiste en :

- une prise en charge médico-psycho-sociale des patients,
- un sevrage médicamenteux conforme aux protocoles en vigueur,
- une évaluation de l'état somatique et des éventuelles complications avec possibilité de recours à un plateau technique et des consultations de spécialistes si nécessaire (psychiatre, gastro-entérologue, neurologue, etc.), des entretiens individuels avec la psychologue,
- l'unité propose également des activités de groupe (groupe de paroles, vidéo-thérapie, groupe d'information médicale, groupe d'information diététique) ainsi que des rencontres avec des associations d'entraide.
- Un projet thérapeutique personnalisé est élaboré en collaboration avec les différentes structures de soins en addictologie et les professionnels de santé libéraux, en préparation de la sortie du patient de notre unité.

**Autres activités (facultatif) :**

Perspectives de carrière éventuelles sur le territoire à l'issue des deux années de temps partagé :

Le praticien pourra indifféremment s'engager dans une activité de médecine générale, hospitalière ou en temps partagé sur le modèle précédemment décrit.

Autres éléments (*facultatif*) :

,

**VOLET 4 –PARTENAIRES DU PROJET (établissement / structure ambulatoire) :**

<p>Etablissement de santé</p> <p>Signature du directeur :</p> <p>Date : 10 mai 2019</p> 	<p>Structure ambulatoire</p> <p>Signature du responsable de la structure ambulatoire :</p> <p>Date : 10 mai 2019</p> 
---	--

